

## Politique | Dordogne : une nouvelle hausse de la fiscalité en 2017



**Le budget 2017 de la Dordogne devrait enregistrer des dépenses en hausse, notamment les prestations sociales, et voir ses recettes diminuer en raison de la baisse des dotations. Ce vendredi avait lieu le débat d'orientations budgétaires qui préfigure, sans vote, l'année qui démarre. Ne faisant pas partie des départements les plus en difficulté, la Dordogne devra pour autant de serrer la ceinture, malgré la volonté de la majorité de proposer "un budget solidaire et redistributif". Pour équilibrer un budget qui devrait d'élever à 504 millions, la hausse de 4,5 % sur le foncier bâti est reconduite.**

Pour la deuxième année consécutive, la majorité socialiste du conseil départemental de la Dordogne va reconduire la hausse de la taxe sur le foncier bâti, une progression de 4,5 % sur 2017. Cette annonce a été confirmée lors de la session consacrée vendredi au débat d'orientations budgétaires, qui précède le vote du budget qui n'interviendra qu'en février. Son président Germinal Peiro, s'est engagé à ne pas poursuivre cette hausse, sur les années 2018, 2019, pour ne pas "grever encore plus le pouvoir d'achat des Périgourdins".

La situation financière de la Dordogne, bien que ne faisant pas partie des 45 départements les plus en difficulté de l'Hexagone, reste globalement extrêmement fragile, du fait de la persistance de la crise économique, d'une part, et d'autre part des dépenses sociales en nette augmentation (+ 4,1%, soit 8,8 millions d'euros en 2017) et des recettes en diminution.

Dans ce contexte budgétaire contraint, les efforts d'économie seront poursuivis, notamment sur les dépenses de fonctionnement de la collectivité, avec en particulier une stabilisation des dépenses de personnel. Les recettes sont en berne, en raison de la baisse des dotations de l'Etat et du recours aux emprunts. Du fait de cet effet ciseau persistant, la capacité d'autofinancement de la collectivité se dégrade et entraîne une augmentation du délai de désendettement. L'objectif fixé pour la durée du mandat est de maintenir ce ratio autour de 10 ans. La seule bonne nouvelle qui semble se confirmer en raison de la reprise du marché immobilier est la hausse envisagée des droits de mutations.

**Baisse des investissements** Les dépenses d'investissement (hors dette) seront en baisse, qui s'explique en grande partie par l'achèvement du projet Lascaux IV. Le montant global des investissements devrait s'établir autour de 63 millions d'euros. Ils concerneront en priorité les travaux de modernisation des collèges, pour 5,7 millions, et de la voirie départementale (21,1 millions) et le Très haut débit (4,2 millions d'euros). L'aide aux communes et aux tiers devrait s'élever autour de 20 millions (en forte diminution). Ce qui a fait réagir Thierry Boidé, le chef de file de l'opposition, qui dénonce la

faiblesse des investissements, notamment pour les communes et qui regrette que les hausses d'impôts n'aient pas été annoncées pendant la campagne électorale. Pourtant, la majorité défendra ce budget 2017, qui devrait s'élever à 504 millions d'euros, en hausse de 0,2 %, un budget qualifié par Henri Delage, président du groupe PS à l'assemblée départementale, "de solidaire et redistributif". Malgré le contexte budgétaire difficile, le Département de la Dordogne entend assurer l'ensemble de ses missions de solidarité obligatoire, accompagner le développement économique et touristique du territoire, poursuivre l'objectif d'aménagement numérique et maintenir les aides aux monde associatif (sportif et culturel) et aux tiers. "Nous souhaitons rendre aux Périgourdins, une partie des efforts qu'on leur demande," indique Germinal Peiro.



Claude-Hélène Yvard

*Crédit Photo : Denis Nidos-CD 24*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 14/01/2017*

*[Url de cet article](#)*